



ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS L'EMPLOI AVDE

Bilan d'activité de l'année 2025

SIÈGE SOCIAL
Association Le Lien
2 rue Lataste - 33500 Libourne
Tél. 05 57 51 19 25

Mail : contact@assolelien.fr
Site internet : <https://assolelien.fr/>
SIRET : 352 096 549 000 22

L'année 2025 en chiffres : 1 454 interventions recensées

=> Volume des actions par grandes catégories :

✉ : **Contacts** (mail – sms – partenaires) : ± **350** actions

💬 : **Entretiens** (physique – écoute – orientation – domicile – etc...) : ± **620** actions

pag

📄 : **Administratif** (échanges – mises à jour – inscriptions – CV – Lettres – etc...) : ± **340** actions

🎯 : **Orientations** (CLAP (Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion) – IAE (Insertion par l'Activité Economique) – mobilité – etc. ...) : ± **120** actions

📁 : **Autres actions** : ± **24** (accompagnements sur les ESAT (Etablissements ou services d'Aide par le Travail) de Saint Denis de Pile et Mérignac, visite EPNAK (centre d'expertise médico-sociale))

PROFIL DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

118 personnes accompagnées en 2025

- **55** Femmes dont **27** femmes seules avec enfants
- **63** Hommes dont **50** hommes seuls
- **3** Couples
- **11** Familles avec enfants

L'âge moyen des personnes accompagnées est entre **30 & 40** ans

La CIP (Conseillère en Insertion Professionnelle) intervient auprès des personnes accompagnées par l'association :

- 27** personnes sur le dispositif du CAUP (Centre d'Accueil d'Urgence Permanent)
- 25** personnes sur le service logement (Logement temporaire, Sous-location)
- 22** personnes en CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) insertion
- 12** personnes sur la Stabilisation Femmes/familles
- 12** personnes en Stabilisation Jeunes
- 8** personnes sur Pamela
- 6** Personnes en IML (Inter Médiation Locative) Ukraine
- 6** personnes en LHSS (Lits Halte Soins Santé)

Le public accueilli est majoritairement précaire, avec une situation familiale complexe et un fort ancrage territorial

Entretiens individuels d'accompagnement

(42 % de l'activité)

Les RDV s'effectuent soit au bureau au siège de l'association, soit au domicile des personnes, soit sur les lieux des dispositifs (PAMELA, CAUP, LHSS) :

- ❑ **RDV au bureau : 204**
- ❑ **RDV au domicile : 47**
- ❑ **Absences au rendez-vous : 38**

Ces accompagnements confirment l'importance du lien instauré avec la personne accompagnée et du suivi de proximité. Les personnes ont besoin d'écoute, de susciter l'intérêt pour leur projet et de se sentir épaulés dans leur désir d'investir la sphère professionnelle. Les entretiens sont parfois une écoute active pour soutenir et recueillir les souhaits, les constats et les projections de la personne. Il peut aussi s'agir d'orientations vers les différents partenaires, de suivi des démarches administratives à engager ou en cours.

Les entretiens physiques et d'écoute représentent à eux seuls plus du tiers de l'activité annuelle de la CIP.

Contact & communication partenaires / Personnes accompagnées (24% de l'activité)

En dehors des entretiens physiques, il y a de nombreux temps où la CIP contacte les résidents par mail et sms afin de rappeler aux personnes accompagnées les dates importantes liées à leurs parcours (entrée en formation, RDV aux informations collectives, actualisation France Travail, information sur les journées portes ouvertes type Vitiparty)

Dans cette catégorie on retrouve :

- ❑ **Les échanges via mail ou sms avec les résidents : 144**
- ❑ **Les communications par mail avec les partenaires : 205**
- ❑ **La prospection d'entreprise : 63**

Le volume de ces contacts montre que le suivi régulier et réactif à distance est nécessaire et complémentaire des entretiens.

Les échanges avec les partenaires représentent un axe central de développement du réseau et de l'insertion professionnelle. En effet ces échanges permettent de croiser les regards et d'assurer un relais mutuel sur des situations souvent complexes.

Ces actions témoignent également d'une coordination importante avec les structures externes (employeurs, associations, institutions publiques).

Orientations & accompagnements avec ± 120 actions

Les différentes orientations :

- ❑ **Vers la Plateforme de l'Inclusion (IAE) : 28 orientations: 13 candidatures acceptées** (Isle et Dronne, Deux bouts, Librt, T2000); **11 candidatures déclinées** par le candidat lui-même (qui finalement ne souhaite plus intégrer la structure) ou par la structure (candidature incompatible avec les attendus) et **4 candidatures en attente** .
- ❑ **Vers la mobilité** (plateforme mobilité – Location solidaire – Librt) : **24 orientations**
- ❑ **Vers le CLAP** (démarche de formation linguistique) : **23 orientations**
- ❑ **Vers la Mission Locale** : **15 orientations**
- ❑ **Vers D2C** (dispositif qui est de l'initiative de l'association Transfer soutenue et financée par le Département de la Gironde et le Fond Social Européen) : **14 orientations**
- ❑ **Vers le PLIE** (Plan Local pour l'Insertion & l'Emploi du Libournais) : **11 orientations**
- ❑ **Vers la Cravate Solidaire** (Dispositif de préparation aux entretiens) : **3 orientations**. Les personnes accompagnées se saisissent peu de ce dispositif dont ils ne comprennent pas le sens. Cela vient sans doute se heurter à l'estime de soi qui reste un sujet sensible et complexe.
- ❑ **Vers CRESUS** (association qui propose des micro-crédits) : **2 orientations**

Ces orientations traduisent la volonté d'ouvrir les parcours individuels vers les dispositifs d'insertion adaptés. Il est très souvent difficile, face à la situation complexe des personnes accompagnées, d'engager une insertion professionnelle au sein d'entreprises dites classiques. Les IAE (insertion par l'activité économique) sont des partenaires indispensables faute de quoi les mises en situation de travail seraient impossibles.

LES CONSTATS 2025

- ❑ Une **charge administrative** importante liée à la dématérialisation croissante des démarches (France Travail, Carte Solidaire...)

Cela nécessite des accompagnements plus répétés car les personnes accompagnées n'ont pas toujours d'accès au numérique ni l'aisance requise. Le fait que toutes les demandes doivent être effectuées en ligne rajoute à la difficulté pour ces personnes d'effectuer les démarches administratives. Il faut donc les recevoir pour les actualisations France Travail, les demandes de cartes solidaires par exemple car cela demande de maîtriser la réception d'un mail sur sa boîte puis de reporter un code pour valider son identité. Ces actions peuvent paraître évidentes mais pour ce public cela peut vite devenir insurmontable et complexe.

- ❑ Une présence accentuée **des publics féminins isolés**, souvent confrontés à des freins multiples (garde des enfants, mobilité, maîtrise de la langue).
- ❑ **L'Accès à la mobilité** identifié comme levier clé de l'insertion vers l'emploi.
- ❑ Solidité du **travail partenarial**, véritable soutien dans les parcours individuels.

FOCUS : Public ALLOPHONE

Accompagner un public allophone (qui ne parle pas la langue dominante), vers l'emploi peut être un vrai défi en raison de plusieurs obstacles : *L'année 2025 a été particulièrement difficile à ce sujet et ceci a plusieurs niveaux:*

1. Barrière linguistique :

- Compréhension limitée de la langue française : les allophones peuvent ne pas comprendre ou parler couramment la langue du pays dans lequel ils recherchent un emploi, ce qui limite leur capacité à postuler, à comprendre les attentes des employeurs ou à se faire comprendre lors des entretiens. L'utilisation de Google Trad est fastidieuse et hasardeuse.
- Complexité des documents administratifs : les CV et les lettres de motivation sont souvent exigées. Leur incapacité à rédiger ces documents en français peut constituer un frein important.

2. Difficulté d'adaptation culturelle :

- Normes et codes du monde du travail : chaque pays a des normes culturelles spécifiques en matière de travail (code vestimentaire, comportement en entretien, négociation du salaire, horaires, hiérarchie, gestion des conflits ...). Les allophones peuvent ne pas connaître ces attentes et risquent de paraître inadaptés ou peu préparés.

FOCUS : Public ALLOPHONE (suite)

3 . Reconnaissance des qualifications :

- Diplôme non reconnu ou difficilement transférables : Les diplômes obtenus dans d'autres pays peuvent ne pas être reconnus ou validés en France ce qui freine l'accès à certains emplois. Il faut appeler des organismes accrédités très difficiles à joindre pour arriver à savoir si le diplôme est reconnu en France et s'il l'est, comment le faire traduire. Cette traduction est systématiquement payante ce qui engendre un arrêt immédiat et systématique de la démarche.
- Incompréhension des qualifications, les employeurs peuvent avoir du mal à évaluer des qualifications qui ne correspondent pas aux standards du pays ou à des parcours professionnels moins linéaires.

4 . Accès à l'information :

- Mise en réseau limitée : les allophones peuvent ne pas avoir d'accès à des réseaux professionnels ce qui est souvent crucial pour trouver un emploi.
- Manque d'informations sur les offres d'emploi : l'accès aux offres n'est souvent disponible qu'en français.

FOCUS : Public ALLOPHONE (suite)

5 . Manque de confiance en soi :

- Stress lié à la langue ; la peur de ne pas être compris ou d'être jugé sur sa maîtrise de la langue, peut empêcher certains allophones de se présenter à des entretiens ou postuler à des emplois.
- Doute sur les compétences : l'incertitude sur la manière dont leurs compétences seront perçues, peut également freiner leur motivation.

6 . Discrimination et stéréotypes:

- Parfois les recruteurs peuvent être réticents à embaucher ces candidats. Sur le territoire T2000 embauchait jusque mi 2025.

Accompagner ce public nécessite donc une approche plurielle et souvent une collaboration entre différents acteurs (services publics, associations, entreprises,)

Il s'avère que ces démarches sont très chronophages et que les nombreuses actions engagées aboutissent peu souvent. Finalement les personnes accompagnées « s'épuisent » à ne pas trouver de formation adaptée à leurs besoins et restent en vase clos. Elles rentrent de ce fait dans un cercle vicieux, ou elles ne se tournent pas vers l'emploi en raison de la non-maitrise de la langue et n'arrivent pas à trouver de formation adaptée à leur réel besoin.

FOCUS IML UKRAINE

Les chiffres clés :

- ✓ 6 personnes orientées : 3 CDD, 2 CDD, 1 en Intérim.
- ✓ 3 personnes accompagnées à la mission locale de Ste Foy La Grande (1 CEJ (Contrat Emploi Jeune) en cours).
- ✓ 11 démarches initiées auprès des organismes de formation (GRETA – INSUP - ...) pour des cours de français (2 personnes suivent encore actuellement les cours, les autres y sont allées deux fois mais n'ont pas adhéré).
- ✓ 42 démarches en lien avec la mobilité (cartes solidaires – plateforme mobilité - ...). Démarches plus faciles avec ces personnes car elles rencontrent moins de difficultés sociales que le public hébergé habituellement dans nos structures d'accueil.

Cette année, nous observons une baisse de l'accompagnement à l'insertion professionnelle, principalement due au nombre important de sorties du dispositif en 2025. Les difficultés pour orienter les personnes vers des cours de français demeurent inchangées (peu de places, enseignement peu adapté, perte d'adhésion). Il est aussi à noter les obstacles rencontrés par les ressortissants ukrainiens pour maintenir leur inscription auprès de France Travail.

C'est en revanche un public qui ne rencontre pas d'addictions et honore les RDV.

Bilan activité AVDE 2025 – page 10



FOCUS LHSS et PAMELA



LHSS

- ✓ **6** personnes orientées vers la plateforme mobilité.
- ✓ **2** accompagnements pour récupérer les documents afférents au permis de conduire auprès de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) et des numéros NEPH (Numéro d'Enregistrement Préfectoral Harmonisé)
- ✓ **1** personne orientée vers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour une formation au numérique
- ✓ **5** remises à jour de CV

Personnes en soins donc l'accès à l'emploi n'est pas la priorité. Les interventions sont axées sur les démarches administratives (Permis, récupération numéro NEPH, inscriptions en cours d'informatique, remise à jour des CV en vue de recherches d'emploi futures)

PAMELA

Rencontre des personnes accompagnées sur les permanences. **9** orientations avec 9 démarches en lien avec la mobilité et 7 mises à jour de CV. Nombreuses démarches ponctuelles en lien avec France Travail. Ce public est très éloigné de l'emploi donc les démarches effectuées sont plutôt en lien vers l'accès au droit commun.

FOCUS CHRS Insertion



- ✓ **22** personnes accompagnées sur l'année 2025
- ✓ **5** personnes orientées vers la plateforme mobilité (passage du permis, location de scooter, cours de remise en selle)
- ✓ **5** personnes rencontrées qui font face à de gros problèmes de santé incompatibles avec une reprise d'emploi immédiate
- ✓ **3** personnes en emploi dans un Atelier Chantier Insertion (ACI) à la Ferme Deux Bouts à Vayres, **1** en CDI intérim chez Froneri à Vayres, **1** création d'entreprise dans le domaine du WEB
- ✓ **2** visites d'ESAT à Saint Denis de Pile et à Mérignac
- ✓ **1** accompagnement vers l'EPNAK (établissement de pré-orientation et de réadaptation professionnelle) implanté à Bordeaux
- ✓ **1** accompagnement vers le dispositif Handamos (plateforme inter-associative d'emploi accompagné) en étroite collaboration avec France Travail
- ✓ **2** orientations vers le Clap
- ✓ **2** orientations vers le dispositif D2C
- ✓ **1** orientation vers la Mission Locale
- ✓ **1** accompagnement vers une formation collective en prévision d'intégrer la Formation petite Enfance (CAP) au GRETA à Libourne

Il y a beaucoup d'absences aux RDV que ce soit au domicile ou au bureau pour diverses raisons : oublis , changement de projet, addictions, conflits de voisinage, mobilisation difficile.

FOCUS SERVICE LOGEMENT

Les chiffres clés :

- ✓ **25** personnes orientées
- ✓ **5** personnes en CDI (Centre Leclerc, NOZ, ferme agricole, paysagiste, Intermarché)
- ✓ **11** personnes en CDD (intérim, saisonniers, secteur de la vigne, du nettoyage et de l'aide à domicile)
- ✓ **11** orientations vers des dispositifs comme T2000 et le PLIE (missions dans les collèges, nettoyage de bureaux, aide à domicile)
- ✓ **7** démarches en lien avec la mobilité (cartes solidaires – plateforme mobilité - ...)
- ✓ **4** démarches en lien avec l'apprentissage du français
- ✓ **1** création d'entreprise
- ✓ **2** accompagnements à la retraite

Parmi les personnes rencontrées, beaucoup rencontrent des problèmes de santé qui diffèrent ou rendent impossible l'accès à l'emploi (ces personnes touchent en général l'AAH). C'est un public en fin de parcours d'insertion, public avec lequel une insertion professionnelle est possible.

FOCUS STABILISATION JEUNES

12 jeunes rencontrés dont **3** sont entrés en formation diplômante: hygiène et sécurité, commerce, **7** sont en CEJ suivis par la Mission Locale

- ✓ **1** entrée au centre Epide (établissement public d'insertion)
- ✓ **2** CDD en restauration (Bistrot le Régent) et en caisse à Carrefour
- ✓ **1** CDD en IAE (Atelier Remuménage)
- ✓ **2** effectuent des missions en intérim
- ✓ **1** entrée en service civique
- ✓ **1** entrée à l'Ecole de la seconde chance à COUTRAS
- ✓ **1** orientation CLAP
- ✓ **1** entrée en stage au magasin carrefour
- ✓ **3** orientations plateforme mobilité
- ✓ **4** demandes de cartes solidaires

Le travail avec le public jeune se fait très en lien avec la Mission Locale. Il y a aussi sur ce service beaucoup d'oublis de RDV. Il y a aussi souvent peu de projets professionnels émergés et des carences scolaires évidentes. Il faut composer avec les difficultés scolaires, le manque d'idée de projet et leur situation familiale souvent complexe.

FOCUS STABILISATION FEMMES & FAMILLES

72 % des familles rencontrées sont des femmes seules avec enfants (12 personnes)

- ✓ **7** orientations plateforme mobilité pour passer le permis et recherche de solutions pour acquérir un véhicule
- ✓ **5** demandes de cartes solidaires
- ✓ **7** orientations vers le CLAP pour réaliser un bilan linguistique et orienter vers des formation FLE
- ✓ **4** orientations vers L'IAE (T 2000 en majorité)
- ✓ **2** entrées à l'Ecole de la seconde chance
- ✓ **2** orientations vers un accompagnement PLIE

Ces femmes rencontrent majoritairement un problème de garde pour leurs jeunes enfants et ne maîtrisent pas toujours les rudiments du français, ce qui engendre d'énormes difficultés à aller vers l'emploi.

Les encourager à être autonome est la principale mission de la CIP sur ce dispositif en lien avec l'équipe des travailleurs sociaux du service.

FOCUS CAUP

- ✓ **27** personnes orientées (23 hommes, 4 femmes)
- ✓ **3** personnes intègrent une formation qualifiante : CAP petite enfance, employée commerciale, aide soignante
- ✓ **18** démarches liées à la rédaction des CV et rédaction de lettres de motivation
- ✓ **7** démarches en lien avec la mobilité (cartes solidaires – plateforme mobilité - ...)
- ✓ **8** orientations vers les dispositifs IAE : T2000, Isle et Dronne, la Ferme Deux Bouts et LibRT
- ✓ **5** contrats insertion ont été signés
- ✓ **19** démarches en lien avec l'inscription France Travail : appel aux employeurs pour récupérer les attestations employeurs, inscriptions, actualisations, accompagnements aux RDV
- ✓ **7** inscriptions dans des agences intérim qui aboutissent à des CDD (La poste, activités viticoles, bâtiment)
- ✓ **4** stages réalisés en milieu professionnel (magasin Boulanger, Carrefour, Cocci market, cuisine collective de la ville de Libourne)
- ✓ **1** orientation Mission Locale, **2** vers le PLIE

Public aux multiples difficultés (addiction, violences, conflits, santé, préoccupations familiales, problèmes avec la justice...) : les actions ont plus été tournées vers l'accès au droit commun et la mise à plat des besoins qu'une réelle insertion professionnelle avec un contrat à la clé. Il y a de très nombreuses absences aux RDV, même lorsque ce sont les personnes elles-mêmes qui sont à l'initiative du RDV. Il existe souvent aussi une adhésion de façade en raison de la confusion entre leurs conditions d'hébergement et leur présence aux RDV. Elles viennent pour « faire bien », par « obligation ». Des qu'elles sortent du RDV, quasiment rien ne se passe et ne se concrétise.

Récit de deux accompagnements

Accompagnement 1

Madame I. est au CHRS depuis le 01/07/2025. Cette dame est ukrainienne et est malentendante appareillée. Elle a appris la langue des signes française et communique plutôt bien par ce biais. Cette dame émet le souhait de travailler rapidement. Je comprends qu'en Ukraine elle a un peu travaillé en usine et qu'elle a vécu chez sa mère de diverses allocations.

Elle a été suivie avant son arrivée par Cap Emploi, ce qui n'a débouché sur rien car madame ne s'est pas saisie de ce dispositif. Elle bénéficie d'une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé.

Dans un premier temps, il a fallu faire un CV qui reprend l'ensemble de ses expériences avec ce que nous comprenons. Nous échangeons en effet grâce à Google traduction, outil utile mais fastidieux et source d'incompréhensions. J'accompagne cette personne en collaboration avec son éducatrice pour faciliter les échanges et mobiliser cette dame. Nous avons au début fait des candidatures spontanées et répondu avec elle à des annonces afin qu'elle aille directement vers un emploi ordinaire, ce qui correspondait à son souhait. Nous nous sommes vite rendu compte que la barrière de la langue constituait un énorme frein et que cette dame avait des exigences précises quant aux horaires et organisation du travail.

Cette dame a aussi des difficultés à se mobiliser et à se lever le matin (elle évoque des insomnies qui existaient déjà lorsqu'elle vivait en Ukraine) ce qui rend plus difficile l'accompagnement vers toutes les structures sollicitées.

Nous nous sommes interrogées sur l'opportunité pour elle d'intégrer un ESAT avec des personnes malentendantes afin de se soustraire à cette difficulté linguistique. Nous avons à cet effet visité deux ESAT (Saint Denis de Pile et Mérignac) qui s'avèrent ne pas correspondre au profil de madame car il n'existe aucun trouble cognitif chez elle, la rémunération est trop faible (sans l'AAH) et elle est trop éloignée géographiquement de l'ESAT de Mérignac.

Sur les conseils de la directrice de cet ESAT, nous nous tournons vers l'EPNAK Bordeaux (acteur national de la réadaptation professionnelle), partenaire rencontré quelque temps plus tard. Il est pour le moment question qu'elle y fasse une immersion d'une semaine, nous sommes dans l'attente d'une réponse de cet organisme. Nous avons parallèlement sollicité sa conseillère France Travail spécialisée dans le domaine du handicap pour savoir si madame pouvait aussi intégrer une plateforme d'emploi appelée Handamos qui offre un accompagnement vers l'emploi. Elle les rencontre dans les jours à venir afin de valider ce type d'accompagnement. Madame I. a aussi été inscrite à l'organisme de formation du Greta afin de suivre des cours de FLE. Madame nous dit que le contenu des cours ne correspond pas à ses attentes et qu'il est difficile pour elle d'être assidue.

Cet exemple illustre bien le nombre d'actions déployées et la multiplicité des actions pour favoriser une insertion professionnelle encore à ce jour très incertaine.

Accompagnement 2

Monsieur N. est en errance depuis 1 an lorsqu'il arrive au CAUP le 25/07/2025 sans ressource, sans compte bancaire et sans domiciliation. S'en suivent alors de très nombreuses démarches pour que monsieur retrouve une carte d'identité, un compte bancaire, un téléphone, un abonnement téléphonique, une inscription France Travail.

Nous avons dû l'accompagner physiquement à chacune de ses démarches faute de quoi il n'y allait pas. Ce monsieur dans sa confusion partait puis n'allait pas aux rdvs ou endroits préconisés. Il a ensuite bloqué sa carte bancaire car il émettait des codes aléatoires, a changé de manière anarchique les cartes Sim de son nouveau téléphone.... Ce qui a eu pour effet de ne plus pouvoir accéder de nouveau à son compte bancaire. Il a été déployé une énorme énergie pour clôturer son compte en ligne, ce qui s'est avéré encore à ce jour impossible car Monsieur ne se souvient plus ni du mail ni du numéro de téléphone lié à ce compte bancaire en ligne. Parallèlement, j'ai contacté tous les anciens employeurs de Monsieur afin de récupérer les attestations employeurs pour qu'il perçoive les ARE. Ce monsieur est resté pendant plusieurs mois sans aucun revenu. Il a été inscrit à France Travail et a commencé à percevoir de l'argent en décembre 2025.

Le souhait de monsieur est de retrouver un travail rapidement. Le problème majeur est son absence répétée à tous les RDV posés. Ce monsieur sollicite beaucoup et souhaite engager beaucoup de choses mais c'est une adhésion de façade. Les multiples accompagnements ont pu, malgré tout, lui permettre de percevoir un peu d'argent mais surtout mettre en exergue les multiples et immenses difficultés de ce monsieur à se réinsérer. Sa désorganisation, ses oublis, sa santé mettent en péril toutes les actions menées en termes d'insertion professionnelle. Toutefois un vrai travail a été fait pour que ce monsieur retrouve au maximum un accès au droit commun.

CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par un haut niveau d'activité et une diversité importante des suivis. Il consiste à articuler l'accompagnement humain direct et la coordination avec un large réseau d'acteurs. La CIP remplit son rôle d'interface entre les personnes accompagnées, les structures sociales et les partenaires d'insertion avec une présence constante auprès des publics et une forte adaptation aux réalités territoriales.

- ❑ **Les freins sont multiples** : la santé, le décrochage scolaire, le parcours de rue, la barrière de la langue, l'instabilité et la mobilité. Difficultés accrues cette année en raison de la fermeture d'APREVA (Garage solidaire : location et réparation des véhicules) faute de financements. Il n'existe plus de lieux où louer un véhicule à un tarif solidaire, ce qui réduit encore les solutions aux problèmes de mobilité.
- ❑ **Les projets changent et fluctuent** : il convient de respecter la temporalité, l'accompagnement peut s'arrêter puis reprendre.
- ❑ **L'adhésion** : la plus grande difficulté de ce public est son adhésion à l'accompagnement ou à l'insertion professionnelle. En effet il fait face à une accumulation de problématiques et l'emploi peut, tour à tour, être une priorité puis anecdotique.
- ❑ **Le pouvoir d'agir** : il est important de laisser à la personne concernée la possibilité de mener à terme son projet, comme elle le souhaite et à son rythme.